

Le quartier du Pont du Béage

1. - Les deux autres étant ceux du Tauron sur le torrent éponyme et le pont de Chazalès sur le Gage.

Pour traverser le massif du Mézenc la voie du Pal, dans sa direction Montpezat - Le Monastier, avait besoin autrefois d'un minimum de quatre ponts pour franchir torrents et rivière. Le pont du Béage, sur la Veyradeyre, était l'un des deux principaux, avec le pont de Rieutord⁽¹⁾ sur la Loire.

La Veyradeyre est une petite rivière qui naît près de la chartreuse de Bonnefoy, sur le flanc nord du suc de Taupernas. Alimentée

par de nombreuses sources et ruisselets, elle ne tarde pas à creuser une profonde vallée, en aval du hameau de Touzières. La route du Pal, après avoir traversé le village du Béage, se dirige en pente régulière vers le torrent qu'elle a dû longtemps traverser sur une planche ou à gué, du moins en période de basses eaux. Cependant, les abords de la rivière et le trafic croissant, surtout à partir du XIII^e siècle, impliquèrent la construction d'un ouvrage.

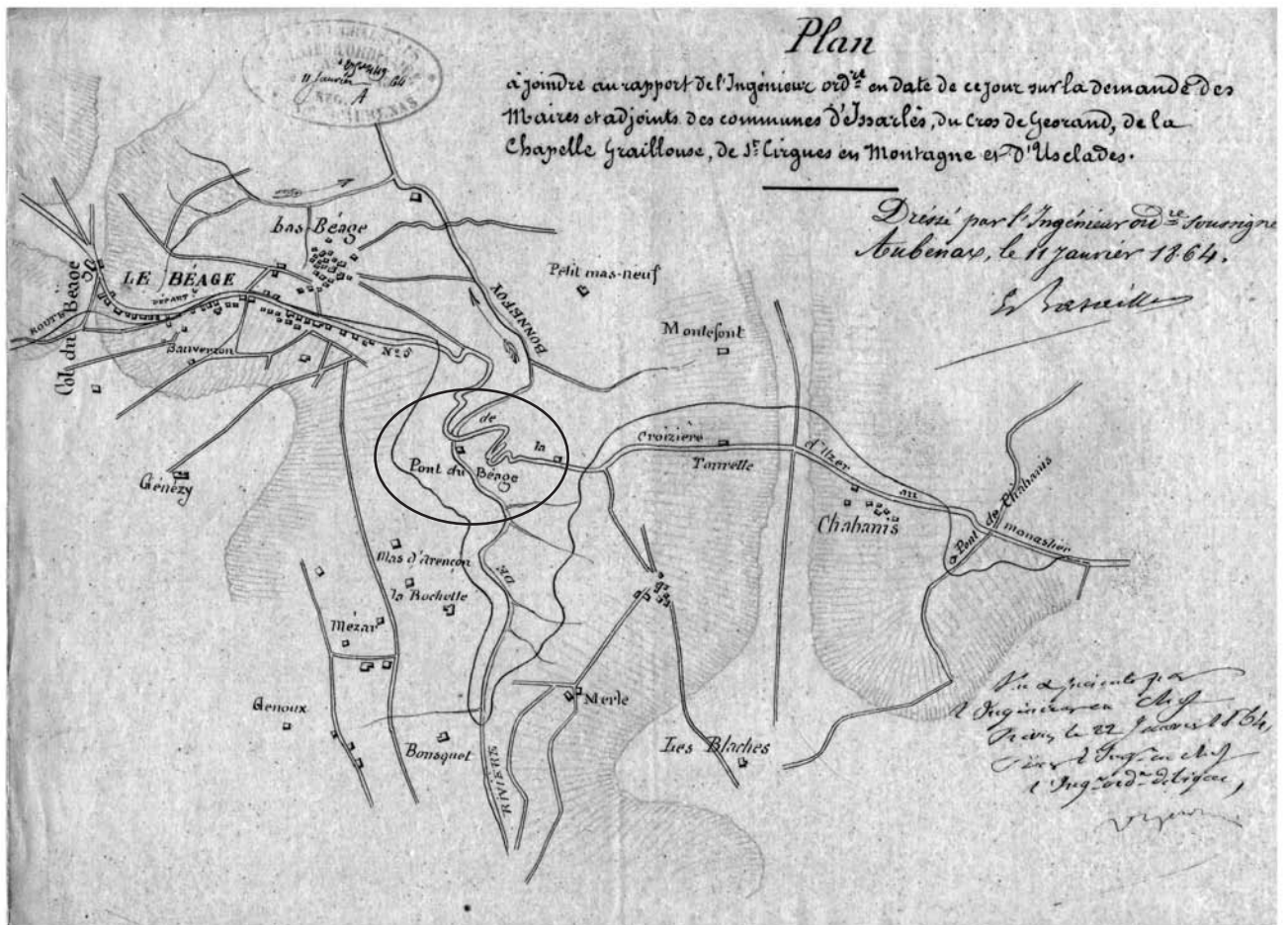


Schéma des routes et chemins du Béage (1864) :
la route du Monastier évite encore le bas Béage, le quartier de l'église

Laurent HAOND

Il faut noter que la documentation médiévale et moderne ne mentionne jamais de droit de péage pour le Béage où le seigneur aurait pu, d'abord pour l'entretien de la route et du pont, prélever un droit sur les nombreuses marchandises en transit par le bourg marchand. Cette absence de prélèvement d'un droit de péage au pont du Béage est d'autant plus étonnante qu'il existait un droit de pulvérisage (c'est-à-dire sur le passage des troupeaux) à la passerelle du Gage du village de Chazalet. Au début du XVI^e siècle, noble Jacques Maurin, seigneur du Béage, transige avec les habitants des hameaux de Chazalet, Rognon et Malbas-tit, situés près de la route du Pal et du torrent du Gage. La transaction portait sur l'entretien et la réparation « *de la planche et passerelle de la rivière du Gage sous le village de Chazalet et où passe le chemin public de Montpezat au Puy (...) planche utile pour les trafiquants (marchands) passant à pied, à cheval (...)* ». Un procès débute alors car les hommes de ces hameaux alentour ne veulent pas intervenir, déclarant qu'il s'agit d'un « *passage commun et public et les troupeaux de bétail laine y passent et payent un tribu (...) en ce lieu où il y a nécessité d'édifier un pont* ». Une transaction met fin à ce conflit le 30 juin 1540 ; le seigneur du Béage donne raison aux habitants des hameaux cités, qui ne sont alors plus tenus de réparer la passerelle ; il fera construire un pont et tous les habitants du mandement du Béage devront payer un *tantum* de trois écus et trois sous tournois pour cette construction ; décision atypique puisque c'était en principe les personnes qui transitaient par les ponts qui étaient tenues de payer un droit (alors que les autochtones en étaient le plus souvent exemptés).

Une fois la rivière franchie, la route du Pal devait emprunter une pente très prononcée qu'elle affrontait par plusieurs virages (la route actuelle, avec un dénivelé plus régulier, ne fut construite qu'au début du XX^e siècle) ; ainsi, au-delà de l'existence d'un pont, qui fut sans doute construit la première fois au XIII^e siècle (comme celui de Montpezat, sur le même tracé), ce lieu de passage et d'étape obligatoire impliqua un renfort (ce terme

gagnerait à être explicité - en note par exemple-, pour moi il désigne le fait d'ajouter une ou plusieurs bêtes de trait à un attelage en raison de la pente d'une route. Dans le cas présent, les voitures qui passaient au Béage étaient composées de mulets, les charrettes n'étant utilisées que fort tardivement) pour le transport de marchandises. Les premières mentions du quartier remontent au XV^e siècle et révèlent une organisation liée à l'étape que constitue le pont du Béage. Dès le XV^e siècle, il y avait quatre maisons au pont ainsi qu'un moulin. Une hôtellerie était ouverte en ce lieu. *Les Estimes*⁽²⁾ de 1464 signalent chez Pierre Viannès et Antoine Avouac « *deux lits garnis de plume et trois autres équipés de couvertures et de draps* ». Nulle part ailleurs dans ce document il est question de la literie, on peut donc penser qu'il s'agit effectivement d'une auberge. Avec la fin du XV^e siècle, au moins deux logis sont présents en ce lieu : l'auberge Avouac est passée dans le patrimoine de la famille Jalade, par le mariage de Jeanne Avouac avec Aymar Jalade, qualifié de marchand⁽³⁾ en 1495. Jeanne poursuivit l'activité hôtelière et son mari s'occupait de ventes de blé et de fromages, citées dans les actes du notaire ; d'ailleurs Aymar est cité dans d'autres documents comme *hoste*, c'est-à-dire aubergiste, ce qui indique un cumul d'activités, typique dans cette profession dans la région (certains aubergistes de Montpezat sont à la fois notaire et marchand à la même époque ; à Usclades, Chasalon est péager, notaire et aubergiste !). L'auberge comportait au moins un étage puisque Antoine Mathey, marchand de Pradelles, passe un acte⁽⁴⁾ devant Camuson, notaire de Burzet et greffier du Béage, en 1493 dans la maison d'Aymar, *in camera superiori*, c'est-à-dire dans la chambre haute. À la même époque, en 1494, Pierre Arzac est aussi aubergiste⁽⁵⁾ au pont ; le pont sert même de théâtre pour enregistrer des actes : le notaire Camuson rédige ainsi le 20 septembre 1498 un droit de lods⁽⁶⁾ pour Pons Masclaux, *apud locum Pontis de Bidatgio videlicet supra pontem*⁽⁷⁾.

Deux autres maisons sont encore signalées en cette fin de XV^e siècle : celle de Mathieu et Urbain Peli, père et fils,

2. - ADA, C 616.

3. - ADA, 2E 5290, f° 281 v° ; à noter que Jacques Jalade possède en 1464 le moulin du Béage, situé en aval du quartier. du pont, toujours sur la Veyradre.

4. - ADA, 2E 5290, f° 195 v°.

5. - ADA, 2E 5290, f° 209.

6. - ADA, 2 E 5293, f° 95. Le droit de lods était une redevance perçue par le seigneur lors de la vente d'une tenure par un paysan

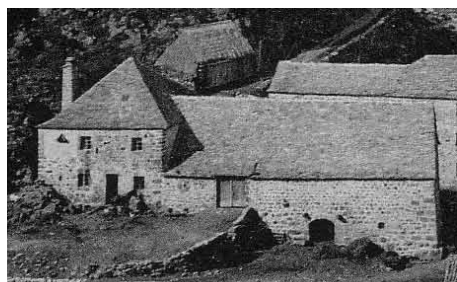
7. - Fait au lieu du Pont du Béage, c'est-à-dire sur le pont.

8. - ADA, 2 E 5274, f° 65 v°.

9. - ADA, 2 E 5274, f° 248 v°.

*Bâtiment de l'ancienne hôtellerie
du Pont du Béage*

cités dans une quittance⁽⁸⁾ en 1470 mais aussi celle de Jean Célarier dit Fay, mentionnée⁽⁹⁾ le 24 février 1494 ; sa famille était l'une des plus importantes du Béage et vivait du commerce.



En plus des aubergistes, dont l'activité se poursuit en ce lieu jusqu'à la fin du XIX^e siècle, d'autres professions s'y installent naturellement : Vital Avouac, de la famille déjà citée précédemment, est notaire⁽¹⁰⁾ au pont en 1510 ; Jean Louis Vispron, mari de Rose Souteyran, est aussi cité comme notaire du pont en 1772 ; enfin, un certain Valette y exerce aussi cette profession au XIX^e siècle. Les Avouac sont enracinés dans leur maison du pont (sans doute le grand bâtiment dont le *queyrat* est à quatre pentes sur le cliché

10. - ADA, 2E 5301, f° 1.

Le quartier du Pont du Béage, vers 1905



du début du XX^e siècle) puisqu'en 1671, Pierre Avouac y est voiturier⁽¹¹⁾, c'est-à-dire transporteur de marchandises. Une tradition se rattache à cette maison : des anciens racontent que le dernier étage est hanté et que des corbeaux, représentant les âmes des voyageurs malmenés au cours des siècles en ce lieu, tournoient bruyamment dans leurs vols près de cette partie de la bâtisse...

La présence de la rivière en ce lieu d'étape impliquera aussi des activités liées à l'eau : la profession de meunier s'y développe, ainsi que celles de potier, tanneur et enfin tisserand. Le premier meunier connu est Mathieu Pile, cité dans *Les Estimes* de 1464, mais dont la maison tombe en ruines à l'époque. Plus tard, en 1678, Noël Etienne travaille au Moulin. Des *chauchières* ou fosses à tanner semblent exister en ce lieu au XV^e siècle. En effet, l'abondance du bétail implique l'existence de petits ateliers de tanneurs de peaux où l'eau était nécessaire pour apprêter les peaux (mélange de chaux et écorces d'arbres). Jean Echallier, du castrum du Béage, un peu en aval sur la rivière, était tanneur et cordonnier en 1464 ; sa boutique contenait six pièces de cuir de vache non ouvragés et six autres pour faire des souliers ainsi que douze peaux de veaux ou moutons. Au début du XX^e siècle, un potier exerçait au quartier du pont, en utilisant l'argile blanche qu'il prélevait sur un gisement proche de la montagne du Taupernas. Même chose pour le tisserand, qui cardait la laine et produisait des gilets et autres matelas, dans une grande maison en pierres (indiqué comme *carderie* sur le schéma de 1875), en amont de l'ancienne auberge.

Il semble que l'emplacement du gué puis du pont évolua au cours des années. A la seule fin du XIX^e siècle, nous trouvons trois passages successifs : le cliché des années 1905 indique le pont et le tracé actuel de la route qui s'écarte des maisons pour effleurer au mieux le relief encaissé du fond de la gorge. Ce pont fut terminé vers 1875 et faisait suite à un ouvrage qui s'écroula en novembre 1866, sans doute à la suite d'une inondation ; ce dernier pont était situé en aval des maisons (voir schéma de la fin du XIX^e siècle, avec indica-

tion *ancien passage*). Pendant ces années intermédiaires, Toussaint Issartel laissa un droit de passage et d'occupation temporaire sur un terrain situé au pont, au milieu des maisons, à la hauteur de la cascade et du gourd qui apparaissent sur la carte postale ancienne et dessiné clairement sur le schéma, et ce « *pendant les travaux de rectification de la route départementale n° 5* ».

La photographie ancienne – la seule

connue sur ce quartier au début du XX^e siècle – désigne encore de beaux bâtiments anciens au quartier du Pont. D'amont en aval, sur la rive droite : maison Baconnier, à deux étages, couverte en lauzes et habitée par un menuisier dans les années 1930 ; maison Rochette (famille résidant au Monastier au début du XX^e siècle), couverte elle aussi de lauzes et possédant un *queyrat* à toit à quatre pentes ; le moulin, au bord de la rivière, de la famille Petit, dernier meunier du Béage dans les années 1940 et à côté, en ruine, l'ancienne maison du meunier..

Schéma indiquant le pont de la fin du XIX^e siècle ainsi que le passage précédent

